



L'ORNE

AU CŒUR DE LA NORMANDIE

SYNTHÈSE • AMBITIONS • ACTIONS

Mars 2019

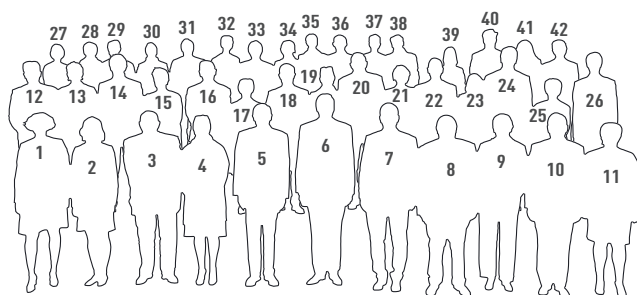




Les élus du Conseil départemental de l'Orne

1. Sophie DOUVRY
2. Charène RENARD
3. Guy MONHEE
4. Maryse OLIVEIRA
5. Alain LAMBERT
6. **Christophe de BALORRE**
7. Jérôme NURY
8. Jean Pierre BLOUET
9. Christine ROIMIER
10. Jean-Michel BOUVIER
11. Marie-Françoise FROUËL
12. Philippe VAN-HOORNE
13. Séverine YVARD
14. Laurent MARTING
15. Agnès LAIGRE
16. Gérard COLIN

17. Irène COJEAN
18. Frédéric LEVEILLE
19. Catherine MEUNIER
20. Thierry CLEREMBAUX
21. Brigitte VIARME-DUFOUR
22. Claude DUVAL
23. Brigitte GASSEAU
24. Lori HELLOCO
25. Jocelyne BENOIT
26. Philippe SENAUX
27. Marie-Christine BESNARD
28. Elisabeth JOSSET
29. Jean LAMY
30. Béatrice METAYER
31. José COLLADO
32. Béatrice GUYOT



33. Jean-Pierre FERRET
34. Florence ECOBICHON
35. Marie-Thérèse DE VALAMBRAS
36. Philippe JIDOUARD
37. Paule KLYMKO

38. Patrick LINDET
39. Vanessa BOURNEL
40. Vincent SEGOUIN
41. Anick BRUNEAU
42. Jean-Claude PAVIS



Les Ornaïses et Ornaïs sont fiers de leur histoire, de leurs paysages, de leur patrimoine et de l'architecture dont ils sont les dépositaires. Ils prouvent en permanence leur désir de vivre ensemble, leur volonté de valoriser l'identité ornaïse pour la transmettre, à leur tour, aux générations futures.

L'Orne s'engage pour l'avenir. Elle est conquérante en connectant son territoire au monde, en renforçant la mobilité et en accompagnant ses entreprises et son agriculture. L'Orne s'investit en portant les solidarités, en participant à la préservation de l'environnement et en promouvant un accès moderne à la santé. Vous l'avez compris, le Conseil départemental s'engage au-delà de ses propres compétences, en relevant des défis au cœur des attentes des Ornaïses et des Ornaïs, notamment dans le domaine de la santé et des usages du numériques.

Il convient aujourd'hui de synthétiser les actions déjà réalisées au service de nos concitoyens et de présenter nos ambitions et leurs déclinaisons concrètes à l'horizon du mandat confié par les Ornaïses et les Ornaïs. C'est tout le propos de ce livret qui s'adresse à tous et est intitulé « L'Orne au cœur de la Normandie », synthèse, ambitions, actions.

Ensemble, connectons les besoins quotidiens d'aujourd'hui et de demain. Soyons à la hauteur de nos ambitions pour faire de l'Orne un territoire fort, dont les atouts provoquent une « ruée vers l'Orne ».

A handwritten signature in blue ink, consisting of the letters 'P de B' followed by a large, stylized flourish.

Christophe de Balorre,
Président du conseil départemental de l'Orne

22 mars 2019

L'ORNE AU CŒUR DE LA NORMANDIE

Au fil du document ces différents enjeux sont rappelés sous la forme suivante :



ENJEU 1
AFFRONTER les défis démographiques



ENJEU 2
STIMULER l'emploi



ENJEU 3
ORDONNER les solidarités



ENJEU 4
VALORISER un territoire riche et préservé



ENJEU 5
DÉVELOPPER notre capacité d'action

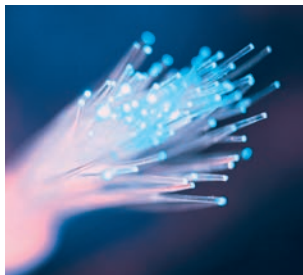


⇒ SYNTHÈSE AMBITIONS ACTIONS

Le Conseil départemental a adopté le 2 octobre 2015 la « stratégie pour l'Orne au cœur de la Normandie ».

Cette stratégie, pour faire de l'Orne un atout en Normandie, repose sur des actions fortes. Arrivés aux deux tiers du mandat qui nous a été confié par les Ornais, il faut tirer un bilan des actions conduites pour nos concitoyens et revisiter les actions à conduire d'ici la fin du mandat.

Loin de proposer un rapport exhaustif d'actions menées par le Département - le rapport d'activité annuel est à la disposition de chacun - nous souhaitons souligner les points forts de ces quatre dernières années, autour de 4 actions majeures pour le département.







⇒ LE NUMÉRIQUE, POUR CONNECTER L'ORNE AU MONDE

La réduction de la fracture numérique par le lancement du Plan Départemental Orne Internet Haut Débit ainsi que le développement des nouveaux usages restent l'ambition de la Collectivité depuis 2008.

La mise en œuvre du Plan Numérique Ornais (PNO) depuis 2014 a permis la montée en débit de plus de 16 000 lignes et va se poursuivre avec l'arrivée de « la Fibre » sur la totalité du territoire d'ici à 2023. L'Orne sera alors en tête des départements 100 % fibrés. Il s'agit là d'une œuvre unique et collective, marquée par un partenariat public-privé exemplaire avec Orange. Au terme du déploiement de notre ambitieux Plan Numérique Ornais, ce ne sont pas moins de 200 millions d'euros qui auront été investis directement sur notre territoire.

Le Département s'engage dans l'ère du digital. Depuis novembre 2016 l'application mobile multiservice « L'Orne dans ma poche » facilite le quotidien des Ornais, mais également des visiteurs et touristes, grâce à des services qui continuent de se développer.

Sans conteste, notre avenir sera résolument numérique, et le Conseil départemental fait tout pour que nous soyons au rendez-vous.

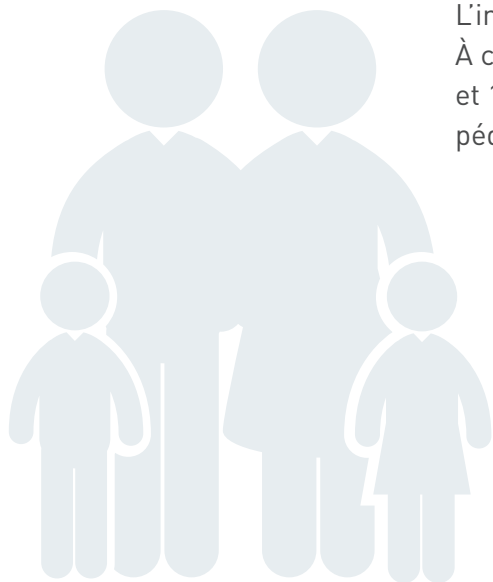




⇒ LES COLLÈGES : INVESTIR POUR L'AVENIR

Autre politique forte du Département depuis la décentralisation des années 80, le Conseil départemental assume la charge et l'entretien des collèges ainsi que l'investissement dans les équipements numériques. Le plan de rénovation des collèges qui a déjà concerné près de la moitié des établissements pour un montant de 70 M€ se poursuit et va s'accélérer dans les prochaines années. L'enveloppe totale affectée à cette politique devrait atteindre 200 M€.

L'investissement numérique est aussi très important. À ce jour, 80 % des établissements sont connectés à la fibre et 100 % bénéficient d'un équipement numérique de travail pédagogique et administratif.





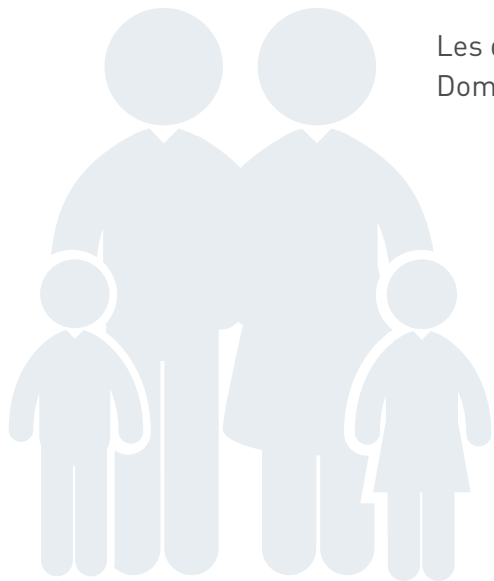


⇒ LE RÉSEAU ROUTIER AU SERVICE DE L'ATTRACTIVITÉ

Le développement de l'Orne passe nécessairement par un réseau routier confortable et sécurisé. Avec plus de 5 800 km de réseau régulièrement entretenu, le Département se mobilise pour investir dans la mise en 2x2 voies de la RD 924 entre Argentan et Flers. La suppression des 2 passages à niveau de Nonant-le-Pin et la sécurisation des passages à niveau à Flers et Argentan permet de sécuriser les transports.

Les partenaires Région et État sont mobilisés autour du Département pour la réalisation de ces travaux routiers.

Les déviations des agglomérations se poursuivent avec notamment Domfront et Bellême dont les chantiers débiteront prochainement.





GUIDE PRATIQUE
étudiants en médecine en stage dans l'Orne

61

L'Orne
vous accueille

Conseil départemental de l'Orne
demographiemedicale@orne.fr
02 33 81 64 76 - 06 44 33 04 41

En partenariat avec :





⇒ LA SANTÉ POUR TOUS

Le Département s'est saisi de cette problématique majeure et investit plus d'un million d'euros chaque année.

Les aides en faveur de l'installation de médecins à diplômes européens, les aides à l'immobilier des maisons de santé et pôles de santé pluridisciplinaire, les aides directes aux stagiaires en médecine, les aides aux services d'urgence (Centre 15 et hélicoptère) sont autant de mesures volontaires pour permettre à chacun d'accéder aux soins.

La création récente de **starTech médecine**, qui expérimente une nouvelle forme de pratique médicale, fait partie de l'ambition du Département pour permettre l'accès aux soins pour tous.



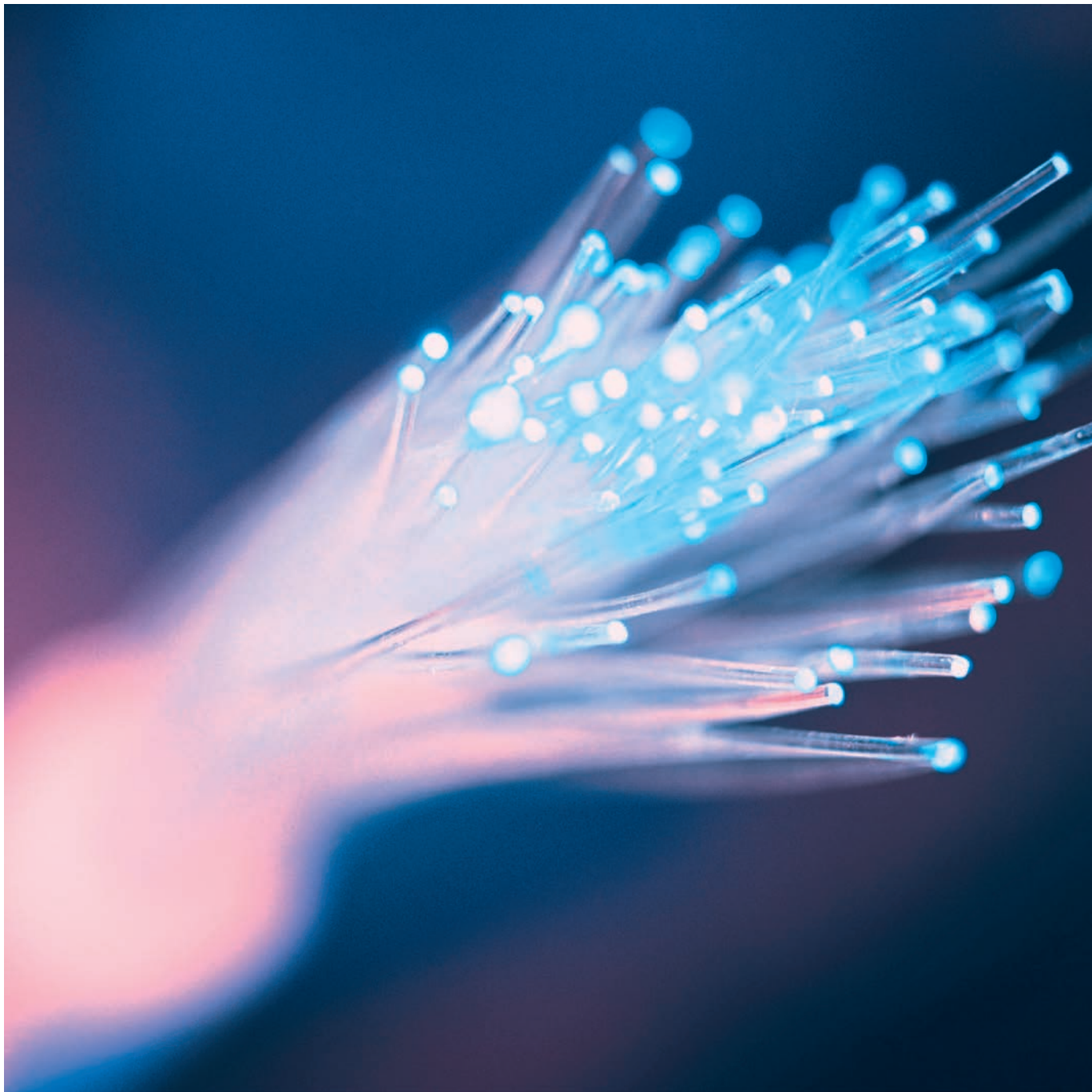




DES AMBITIONS ET DES ACTIONS RENOUVELÉES

A partir d'un bilan intermédiaire partagé, les ambitions de la Collectivité se focalisent autour de cinq thématiques principales qui ne doivent pas occulter les actions quotidiennes du Département en faveur des Ornais.







⇒ L'ORNE CONNECTÉE

Combattre l'illectronisme et favoriser l'accès au numérique au plus grand nombre de nos concitoyens sont des enjeux majeurs pour notre département.

A l'horizon 2023, 100 % des Ornais seront desservis par la fibre avec un accès au très haut débit Internet. Pour accroître l'utilisation des outils numériques, le Département s'engage résolument dans les démarches de « Smart Territoires ».

Faire du Département l'accompagnateur des usages numériques du quotidien est un challenge que nous relèverons en étant au plus près des Ornais qui en ont besoin.

En matière de communication, le Département s'investit également dans les liaisons terrestres en demandant l'achèvement de la mise en 2x2 voies de la RN 12 et le maintien et la modernisation des liaisons ferroviaires Caen/Tours et Paris/Granville ainsi que la desserte des gares ornaises sur ces lignes.

Sur le dossier de la téléphonie mobile, le Département accompagne son déploiement et stimule l'Etat et les opérateurs de téléphonie à investir dans l'Orne.







⇒ L'ORNE ÉCONOMIQUE

De la jeunesse dépend en partie le dynamisme de l'Orne et le défi démographique nous invite à faire de l'Orne un département attrayant, en espérant une « ruée vers l'Orne ».

Nous avons collectivement la volonté de déployer, avec les collectivités, les entreprises, la Région, les universités, les écoles et centres de formation, des programmes ambitieux pour déployer de nouvelles formations générales, techniques ou scientifiques afin d'accroître le niveau de formation des jeunes ornaïes. Favoriser également le développement de l'apprentissage et le renforcement de l'offre de formations supérieures garantira aux entreprises ornaïses une pérennité et une croissance durable.

Une meilleure communication des atouts des territoires et des entreprises sera privilégiée avec des politiques ambitieuses en faveur de l'installation et de la production ornaïse.

« *Je m'installe et produis dans l'Orne* » doit devenir le leitmotiv du Département pour les entreprises industrielles et agricoles.

L'accélération du plan de rénovation des collèges pour proposer aux jeunes des outils de formation performants, l'accompagnement des formations diplômantes et l'accueil dynamique des nouveaux arrivants sont autant d'actions à mener.





⇒ L'ORNE SOLIDAIRE

La solidarité est l'un des principes actifs de notre institution. Assurer le bien-être de tous nos concitoyens passe par le soutien au développement des services à la personne, par un accès aux soins, par la protection de l'enfance et par une solidarité juste. Soucieux de redonner confiance aux plus démunis, de protéger les plus vulnérables, nous mettons en œuvre un accompagnement juste.

La solidarité territoriale est aussi l'une des constantes du Département. Des territoires en souffrance pour des raisons diverses doivent connaître un soutien particulier.

Le financement d'actions co-construites, pour libérer les énergies et retrouver un dynamisme, doit être priorisé sur ces territoires au travers de partenariats privilégiés. Les intercommunalités, les parcs naturels régionaux seront des acteurs majeurs pour ces actions au plus proche des Ornais. La mise en œuvre d'un réseau de partenariat avec les intercommunalités est une ambition partagée par tous les acteurs.

La culture est un élément majeur dans cette dynamique de coopération avec les intercommunalités. Elle permet de tisser des liens au sein de la population en ayant de surcroît un pouvoir d'attractivité notamment avec les festivals et manifestations de renommés.





⇒ L'ORNE DURABLE

La responsabilité de l'Orne passe également par le triptyque économique, social et environnemental du développement durable.

L'ambition phare du Département est d'allier la production de richesse avec le bien-être humain, la connaissance par l'éducation, la formation et la préservation de l'environnement dans un cadre de vie de qualité. En matière environnementale les actions « bois énergie », d'encouragement à l'électromobilité et de réduction de l'émission de gaz à effet de serre seront poursuivies. Le Département peut compter sur ses liens avec les Parcs Naturels Régionaux (Normandie-Maine et Perche) qui assurent la mise en valeur des territoires et des filières à forte valeur environnementale.



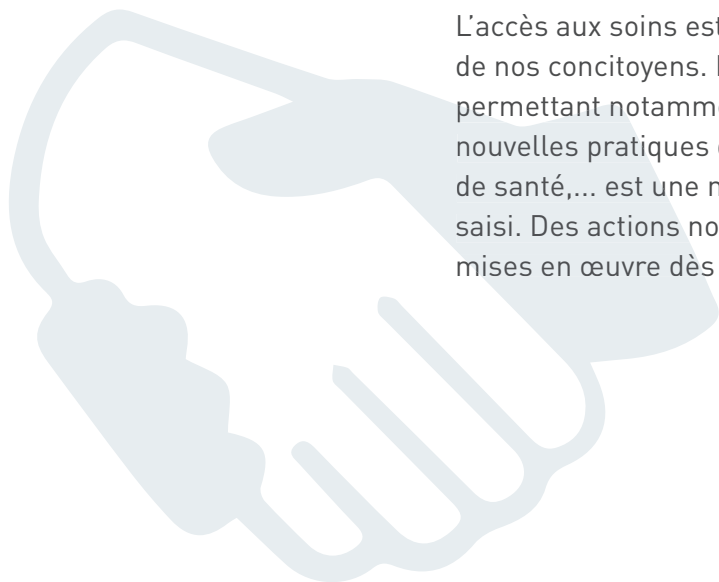


⇒ L'ORNE AU CŒUR DE VOTRE VIE

Le Département est un acteur incontournable dans la vie quotidienne des Ornais pour leur faciliter un accès aux services. Le Département s'engage vers une expérimentation d'intégration de guichets territoriaux sur les thématiques départementales (numérique, jeunesse, solidarité,...) au sein des Maisons de Services Au Public.

La création de « Orne mécénat » va permettre de soutenir des projets locaux et d'ancrer une identité ornaise autour de l'investissement des Ornais pour l'Orne.

L'accès aux soins est un sujet majeur pour un grand nombre de nos concitoyens. La création d'un plan « politiques de santé » permettant notamment la mise en œuvre de la télémédecine, de nouvelles pratiques d'exercices simplifiés, d'aides aux structures de santé,... est une nécessité absolue dont le Département s'est saisi. Des actions nouvelles permettant l'accès aux soins seront mises en œuvre dès 2019.



LES 14 ACTIONS PRIORITAIRES

⇒ L'ORNE, UN TERRITOIRE CONNECTÉ ET CONQUÉRANT

1. Fibrer 100 % des foyers ornais d'ici à 2023
2. Piloter les usages numériques territoriaux - Combattre l'illectronisme et favoriser l'accès au numérique pour tous
3. Achever la mise à 2x2 voies de la RD 924 (Argentan-Flers) et accompagner la mise en 2x2 voies de la RN12 (Mortagne - Dreux).
Maintenir les liaisons ferroviaires Caen/Tours et Paris/Granville ainsi que la desserte des gares ornaises sur ces lignes
4. Faciliter l'intégration des jeunes étudiants et salariés par une politique de logement ambitieuse
5. Faciliter et communiquer sur « Je m'installe et produis dans l'Orne », développer des circuits courts locaux et des filières à forte valeur ajoutée
6. Inscrire l'Orne dans la démarche des JO 2024 de Paris (capacité de base arrière)
7. Créer et développer le tourisme thématique (culturel, nature, bien-être, sportif, équestre...) en faisant contribuer les éléments phares du département au rayonnement de l'Orne (Haras national du Pin, musées départementaux, parcs naturels régionaux,...)

⇒ L'ORNE UN TERRITOIRE SOLIDAIRE

8. Développer les services aux personnes pour favoriser l'emploi, redonner confiance aux plus démunis et aux plus vulnérables par un accompagnement juste et les replacer dans un environnement positif, dynamique et vertueux
9. Mettre en œuvre de nouvelles actions pour endiguer la baisse de la démographie médicale et faciliter l'accès aux soins pour tous nos concitoyens
10. Appliquer les principes du développement durable en matière d'environnement par le soutien à la filière bois et à l'électromobilité
11. Favoriser le développement, l'innovation et le rayonnement des entreprises ornaïses

⇒ L'ORNE PARTENAIRE DES TERRITOIRES

12. Expérimenter une maison départementale territoriale en coopération et mutualisation avec les autres niveaux de collectivités et l'Etat (guichet unique à destination de tout public – type Maison de services au public)
13. Créer une fondation territoriale « Orne mécénat » pour soutenir les projets et acteurs locaux et les initiatives territoriales
14. Développer des partenariats privilégiés avec les territoires ayant des difficultés structurelles ou conjoncturelles passagères (majoration d'aides existantes et nouvelles politiques co-construites avec le territoire).



www.orne.fr